

CLÉMENT D'ALEXANDRIE : quel riche peut être sauvé ?

21 octobre 2012

[Print](#)

Clément d'Alexandrie, Quel riche peut être sauvé ?

« En rapprochant ce passage [Mt 19, 20 : va vends ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres] d'autres passages de la Sainte Ecriture, l'opposition sert beaucoup mieux à mettre en évidence quel en est le véritable sens. Supposez en effet que tous vendent leurs biens et que personne ne possède ; que restera-t-il pour donner à ceux qui sont dans le besoin ? Jésus-Christ a dit : « J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger. » Mais comment pourrait-on donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, donner l'hospitalité aux pauvres étrangers, si l'on est soi-même le premier des pauvres ?... Si, d'un côté, ces devoirs de charité ne peuvent être remplis qu'autant que l'on a, à sa disposition, des ressources personnelles ; si, de l'autre, Jésus-Christ nous commande de prendre ces paroles dans leur sens littéral, de divorcer avec toute espèce de richesse et d'abandonner tous nos biens, que faudrait-il penser de Notre Seigneur qui nous aurait ordonné de donner et de ne pas donner, de nourrir les pauvres et de ne pas les nourrir, de recevoir les étrangers et de ne pas les recevoir, en un mot d'opérer les œuvres de la charité et de nous interdire en même temps les moyens d'être utiles à nos frères, Ce serait le comble de l'absurdité ! Il faut donc conclure que l'on n'est point obligé de renoncer à sa fortune personnelle, puisqu'elle nous sert à soulager le prochain. »

URL source: <https://www.fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/tresors-de-la-tradition/clement-dalexandrie-quel-riche-peut-etre-sauve>